

CHAMBRE DES COMMUNES

Canada l'occasion d'utiliser les services de M. Currie pour trouver le mal là où il est, pour démasquer le gaspillage et la prodigalité là où ils se trouvent et, avant tout, pour faire ce que la population du pays nous demande de faire ici, c'est-à-dire lui épargner de l'argent et mettre fin à cette orgie de gaspillage qui s'étale d'un bout à l'autre du pays, de manière à assurer à chaque citoyen la valeur de chaque dollar qu'on affecte à la défense.

M. E. T. Applewhaite (Skeena): Monsieur l'Orateur, il me serait très difficile, nouveau député sans expérience, d'imiter l'éloquence enflammée de ce parlementaire d'expérience qu'est le représentant de Lake-Centre (M. Diefenbaker). Cependant, son discours, du commencement à la fin, ressemble tellement à un discours qu'a prononcé le chef de l'opposition (M. Drew) et que je citerai tantôt, qu'il n'est pas nécessaire de s'y attacher, sauf pour ce qui est de l'analogie qu'il a tirée, au début et à la fin de son discours très enflammé, entre le rapport Currie et une affaire en instance devant les tribunaux.

Nul mieux que lui, bien entendu, ne peut se permettre un tel rapprochement, car on sait sa réputation d'avocat. Cependant, il a dit que le renvoi du rapport Currie à un comité équivalait à convoquer le juge pour discuter de l'affaire en main. Au cours de sa carrière, notre collègue a sans doute eu maintes fois connaissance de causes qui ont été renvoyées à un tribunal d'appel sur quelque point. Si j'avais été assis là où il siège et avais prononcé son discours, et s'il avait siégé de ce côté-ci, il se serait croisé les bras en disant: "Où donc, monsieur l'Orateur, est le principe cher au vénérable parti tory et selon lequel le parlement est toujours le dernier tribunal d'appel?"

Nous étudions une résolution demandant...

...qu'un comité soit institué en vue de poursuivre l'étude de toutes dépenses de deniers publics aux fins de la défense nationale et tous engagements de dépenses auxdites fins depuis le 31 mars 1950, et de faire de temps à autre des rapports exprimant ses observations et ses vues à ce sujet et indiquant, notamment, quelles économies compatibles avec l'exécution de la politique décidée par le Gouvernement peuvent, s'il y a lieu, y être faites.

Ensuite, on définit les attributions du comité. On a proposé un amendement et un sous-amendement à cette résolution; les deux visent à guider le comité ou à lui montrer la façon de mettre la résolution en pratique.

J'ai fait partie du comité qui a siégé l'an dernier; j'imagine que le mandat du comité de cette année-ci sera à peu près le même; cet organisme sera sans doute chargé d'examiner toutes les dépenses au titre de la défense nationale. Mais il n'est que normal qu'on ac-

[M. Diefenbaker.]

corde une certaine priorité aux dépenses sur lesquelles on s'est fondé pour accuser ou critiquer le Gouvernement.

Nous espérons sincèrement que, cette année, les accusations et les critiques qui surchargeront de travail le comité, seront du moins assises sur une base sérieuse. L'an dernier, j'ai été fort impressionné par un discours du chef de l'opposition (M. Drew) qui n'est malheureusement pas ici en ce moment.

C'était un bon discours, un discours bien débité. Il était impressionnant; je n'avais pas alors l'expérience que j'ai maintenant et j'ai été fort impressionné. Comme le rapporte à la page 1911 le hansard du 1^{er} mai de l'an dernier, il a dit ce qui suit:

L'incident de Petawawa indique qu'il ne faut pas se contenter de porter des accusations. Son importance est beaucoup plus grande. N'oublions pas que ce n'est pas la première fois qu'il se produit d'importants vols dans les camps au Canada. Ce n'est pas la première fois qu'il se produit des cas qui auraient dû servir d'avertissement au ministère de la Défense nationale et le pousser à exercer une surveillance plus étroite sur les établissements militaires du pays. Il y a eu par exemple, à part les pillages survenus dans d'autres camps, l'histoire mémorable de Farnham dans Québec où on a découvert en décembre 1949 que pratiquement tout un camp avait disparu. Le camp était muni de tuyauterie, d'installations électriques, de fils électriques, d'éviers, de douches, de réfrigérateurs et de tous les accessoires qu'on trouve dans un camp. Le camp a disparu à l'exception de quelques murs et des fondations qui ne pouvaient être déménagés facilement. Des cent et quelques maisons de bois, qui étaient très solides, et que comprenait ce vaste camp, un véhicule lourd à chenilles en a soulevé un nombre indéterminé directement de leurs fondations, qu'on a ensuite vendues pour \$25 à \$50 à des cultivateurs ou autres habitants des cantons de l'Est.

On me pardonnera bien de m'être laissé impressionner par cette accusation. Lorsque j'ai été nommé au comité, j'ai décidé de me renseigner à ce sujet. Nous n'avons pas abordé la question dès le début, mais nous y sommes finalement arrivés, et vous trouverez le compte rendu qui s'y rapporte à la page 12 du fascicule 9 des procès-verbaux et témoignages des séances du comité de l'an dernier. Le témoin qui comparaissait était alors M. E. B. Armstrong, adjoint en matière de finances au sous-ministre de la Défense nationale. Je devrai compter sur la patience des députés pour lire quelques questions et réponses. C'est moi qui posais les questions et M. Armstrong était le témoin. Voici le texte:

D. Combien représentait l'installation du camp de Farnham quand il servait aux troupes?—R. Le camp de Farnham représentait une mise de fonds globale de \$96,344.40.

D. Cela comprenait plus de 200 bâtiments?—R. Un peu plus de 200 bâtiments, sans compter les services du camp.

D. Et sur ces 200 bâtiments, 31 ont été volés?—R. Oui, 31 ont été volés sur 200.